

Billet du mois

C'est tellement beau !



A. BOURRILLON

Des enfants d'une école maternelle sont assis à même le sol d'un musée, face à une peinture d'art devant laquelle s'est arrêtée la maîtresse des écoles qui les accompagne. Ils sont silencieux, dans un état d'émerveillement – au sens propre de l'accueil de la beauté, de l'harmonie et du mystère de la découverte – qui illumine leur regard.

La maîtresse des écoles a d'abord respecté ce moment d'intense silence avant de leur demander : "Que voyez-vous?"

Des doigts se sont levés. Certains enfants se sont enhardis à décrire ou à interroger à propos des personnages ou des couleurs du tableau. Une petite fille fait la synthèse des évaluations du groupe : "C'est tellement beau!"

Tous ont approuvé.

L'art n'a-t-il pas pour vocation d'exprimer le non-dit, de permettre à chacun d'associer des oppositions, telles que les émotions et la maîtrise de soi, le rêve et la rigueur, l'imaginaire et le réel ? Et d'ouvrir à toutes les sensibilités la liberté de s'exprimer.

La découverte des œuvres d'art chez l'enfant, dès son plus jeune âge, éveille, exalte et peut préserver ses capacités d'émerveillement. Les enfants nous permettent, auprès d'eux, de découvrir ce que nous ne voyons plus et d'aller à leur rencontre pour partager des émotions de notre enfance. Avec ce regard curieux que maintient la disposition permanente à s'étonner. Donc à créer. En exaltant sa propre sensibilité.

Un droit culturel et égalitaire qu'est celui de l'art à la hauteur de l'enfant, comme l'enfant l'est à la hauteur de l'art.

Perspective infinie que rendre possible à l'enfant celle de déployer durablement, dans son imaginaire, le regard intérieur qu'il s'est forgé lui-même.

C'est tellement beau !

Permettre, accompagner, préserver l'émerveillement des enfants et laisser celui-ci accomplir son œuvre...